



LETTRE D'INFORMATION – Mardi 13 juin 2017

Agenda**Lundi 19 juin 2017**

-9h30 : Réunion de la section Législation, Droit public et Jurisprudence (salle 4)

-13h30 : Réunion de la section Philosophie (salle 3)

-15h : **Élisabeth GROSDHOMME**, Fondatrice et directrice de Paradigmes et Caetera : « *L'économie collaborative peut-elle contribuer en France à la croissance économique, à la réduction des dépenses publiques, et à la création d'emplois ?* ».

- Comité secret.

Lundi 26 juin 2017

-12h : Remise des Prix du Concours de la Fondation Solon, suivie d'une réception (salon Édouard Bonnefous).

-15h : Élection d'un membre titulaire au fauteuil laissé vacant par le décès de Pierre Bauchet (section Économie politique, Statistique et Finances)

Communication de **Philippe AGHION**, professeur au Collège de France : « *Quelles réformes pour assurer la compétitivité internationale de notre système d'enseignement supérieur et de recherche ?* ».

Lundi 3 juillet 2017

-13h : Buffet des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : **Jean-Paul BOUTTES**, chef économiste d'EDF : « *Quelle politique de l'énergie pour assurer la compétitivité de notre économie, réduire notre dépendance extérieure et protéger l'environnement ?* ».

-Comité secret.

Reprise des séances**Lundi 18 septembre 2017****Lundi 18 septembre 2017**

-13h : Buffet des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : **Bernard MARTINOT**, économiste spécialiste du marché du travail et directeur général adjoint des services de la région Ile-de-France : « *Le travail indépendant : une alternative au salariat ?* »

Lundi 25 septembre 2017

-15h : **Marie-Anne FRISON-ROCHE**, professeur de droit économique à Sciences Po : « *Le système juridique français est-il un atout ou un handicap pour la compétitivité de nos entreprises et de notre territoire ?* ».

Séance du lundi 12 juin

Après approbation du procès-verbal de la séance du 29 mai, le président **Michel Pébereau** a fait part aux académiciens du décès de leur confrère le Professeur **Lucien Israël**, membre de la section Philosophie, survenu le vendredi 9 juin. Il lui a été rendu hommage par une minute de silence. Deux ouvrages ont été par ailleurs déposés sur le bureau de l'Académie (*voir au verso*).

Le président a ensuite présenté l'orateur de ce jour, l'essayiste **Nicolas Baverez**, dont la communication s'intitulait « *Quelles stratégies de défense et de sécurité face aux nouvelles menaces ?* » Nicolas Baverez a présidé le groupe de travail de l'Institut Montaigne consacré à ces questions, dont le rapport, *Refonder la sécurité nationale*, a paru en septembre 2016.

Un tel sujet ne peut être abstrait de son contexte, qui est la fin d'un cycle historique : celui de la domination du monde par l'Occident et de son ultime incarnation, l'hyperpuissance américaine. Celle-ci fait place à un environnement international plus instable, dans lequel les facteurs de puissance sont redistribués à la faveur de la mondialisation et de la révolution numérique, sur fond de regain des passions nationales et religieuses. Sur ce terreau, prospèrent trois risques majeurs : le terrorisme islamique, en cours de dissémination, l'émergence de régimes que l'intervenant qualifie de « *démocraties* », telles la Chine, la Russie ou la Turquie, enfin les cyberattaques, qui peuvent être le fait aussi bien d'États que d'organisations criminelles. L'Europe et la France sont en première ligne des territoires menacés. « *Vieux, riche et désarmé* », le continent européen est désormais entouré de « *peuples jeunes, pauvres et surarmés* », dont il peine en outre à maîtriser les flux migratoires.

Faire face à ces dangers passe d'abord par une clarification des rôles. Alors que l'armée française, exposée sur des théâtres d'opération étrangers au-delà de ses capacités, atteint ses limites, N. Baverez préconise la création d'un Conseil de sécurité nationale, qui redéfinirait la doctrine stratégique de la France à l'aune de ses intérêts et de ses moyens. Des investissements sont également indispensables, en matériel mais aussi en effectifs. Cet effort doit s'inscrire, enfin, dans le cadre d'une refondation du système de défense européen, alors que les États-Unis n'entendent plus garantir notre sécurité et que le retrait britannique fait de la France le seul membre de l'UE doté d'un modèle complet d'armée. L'orateur a conclu sur cette note, en invitant les peuples européens, et singulièrement le peuple français, à ressaisir leur destin en ce moment décisif de l'histoire du monde.

À l'issue de sa communication, **Nicolas Baverez** a répondu aux questions que lui ont adressées **Jean-Claude Casanova, Denis Kessler, Alain Besançon, Mireille Delmas-Marty, Bernard Bourgeois, Yvon Gattaz et Bertrand Collomb**.

In memoriam

Lucien Israël (1926-2017) s'était spécialisé, après avoir exercé comme pneumatologue, en cancérologie, discipline dans laquelle il était internationalement reconnu et qu'il a marquée par ses innovations dans le domaine de la chimiothérapie. L'Académie des sciences morales et politiques l'avait élu en 1996 au fauteuil de son ami le Professeur Jérôme Lejeune, dont il partageait les convictions éthiques. Il s'éleva notamment, contre l'euthanasie. Son année de présidence, en 2007, sur le thème « *Santé, médecine et société* », avait été l'occasion pour lui de revenir sur les combats de sa vie et de signaler les défis de la médecine de l'avenir. La Lettre d'information du 20 juin reviendra plus longuement sur la vie et la carrière du Professeur Lucien Israël, que sa grande humanité et son engagement au service de ses semblables rendront longtemps cher à la mémoire de ses confrères.

Ouvrages déposés lors de la séance du 12 juin

- *Prévention cardiovasculaire et principaux facteurs de risque*, ouvrage collectif dirigé par **André Vacheron** et Jean-Paul Bounhoure (Paris, Lavoisier, 2017, 149 p.), présenté par **Jean-François Mattei**.
- *Un personnage d'aventure. Petite philosophie de l'enfance* de **Chantal Delsol** (Paris, Éditions du Cerf, 2017, 208 p.), présenté par **Pierre Brunel**.

Dans la presse et sur les ondes

- « Être libre, c'est choisir librement des règles », billet de **Haïm Korsia** dans *Actualité juive hebdo* du 1^{er} juin à l'occasion de la fête de Chavouot (Pentecôte), qui commémore le don de la loi sur le Sinai. « Chavouot, rappelle-t-il, doit son nom aux semaines qui la séparent de Pessah. Au nombre de sept, elles caractérisent l'effort de l'homme pour se hisser au niveau de cette révélation. Car sortir de l'esclavage ne dote pas obligatoirement l'homme de la liberté. [...] Les dix commandements remis à Moïse marquent [...] le temps d'ériger des règles dans un monde jusqu'ici sans règle. Cette approche se veut révolutionnaire, mais surtout innovante, car elle matérialise la fin d'un monde livré à lui-même, en créant un état de droit, régi par des codes, mais aussi et surtout par des devoirs de chacun envers les autres et plus largement, la société. [...] Depuis la création de l'homme, jamais aucune loi n'avait été promulguée dans son intégralité à l'ensemble de l'humanité. Pour la première et dernière fois, l'homme se tient devant son Créateur dans un face-à-face d'une troublante clarté, car il est inévitable que tout objet créé possède son code et ses modalités de fonctionnement, non pour frustrer et interdire, mais afin de permettre l'expression et la définition la plus juste de la vie en maintenant le cap d'une espérance de progrès. »
- « Les six défis capitaux qui devraient nous empêcher de dormir », article de Jean-Pierre Robin dans *Le Figaro* du 6 juin à propos du dernier ouvrage de **Jacques de Larosière**, *Les lames de fond se rapprochent*. L'auteur invite à méditer les avertissements de l'ancien directeur général du FMI et gouverneur de la Banque de France, en prenant conscience des enjeux sur le long terme, là où l'action politique a davantage tendance à satisfaire des besoins immédiats.
- Toulouse School of Economics organisait le 8 juin à Paris son 4^e forum économique annuel sur le thème « Digital & Energy ». Il y était notamment question des conséquences de l'irruption des plateformes numériques sur l'économie et de l'avenir du marché de l'énergie. Le principe de ces rencontres est de permettre à des économistes de confronter leurs points de vue avec ceux d'acteurs de terrain et de décideurs. La table ronde du matin réunissait autour de **Jean Tirole**, président de Toulouse School of Economics, le fondateur de BlaBlaCar, Frédéric Mazzella, et un dirigeant d'Accor. Elle portait sur l'économie des plateformes bifaces et a fait l'objet d'un compte rendu dans *L'Opinion* du 9 juin sous la plume de Cyrille Lachèvre (« Uber, BlaBlaCar, Booking... : comment empêcher de nouveaux monopoles ? »). Pour Jean Tirole, « ce modèle est générateur de monopoles. Plutôt que de les éviter, notre rôle consiste à apprendre à les gérer et veiller à les rendre contestables, c'est-à-dire faire en sorte qu'ils puissent permettre à de nouveaux entrants d'intégrer les marchés à travers des niches : c'est toujours via des niches que les plateformes numériques ont démarré. » Parmi les questions que posent ces nouveaux outils technologiques, Jean Tirole reconnaît que les économistes peinent à déterminer le juste niveau de rémunération du service offert par ces plateformes. Davantage que sur le partage des bénéfices, les conséquences dont il s'inquiète portent sur l'emploi : plutôt que de déterminer si les travailleurs que ces plateformes mettent en relation avec leurs clients sont salariés ou indépendants, ce qui n'est pas décidable en l'état actuel du droit, il propose de garantir les mêmes droits aux uns et aux autres, de manière à assurer une égalité des chances. Il refuse, de la même manière, la solution qui consisterait à protéger ces emplois de manière artificielle : « À partir du moment où on ne connaît pas les métiers de demain, gêner la fluidité du marché en faisant des lois anti-licenciement est dangereux. »
- Le numéro 78 de la revue *Jeunesse & Entreprises* (2^e trimestre 2017) fait le point sur les activités de l'association du même nom, fondée et présidée par **Yvon Gattaz**. Parmi elles, un compte rendu d'une rencontre avec plus de 250 étudiants à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée le 7 mars, sur le thème « Goût d'entreprendre et création d'entreprises nouvelles ». À cette occasion, Yvon Gattaz a dialogué avec Frédéric Mazzella, fondateur de BlaBlaCar. Leur entretien est à retrouver en vidéo sur jeunesse-entreprises.com.

À savoir

- La faculté de droit de l'université de Sherbrooke (Québec) a décerné au juge **Gilbert Guillaume** un doctorat honorifique. Le Professeur Geneviève Dufour l'a justifié en ces termes au cours de la cérémonie organisée le 6 juin pour la remise de cette distinction : « Peu de juristes ont atteint les plus hautes sphères de la diplomatie internationale, ont participé à la négociation des plus grands traités », rappelant que Gilbert Guillaume avait, en tant que président de la Cour internationale de justice, occupé « la plus haute fonction judiciaire au monde ». Elle a salué par conséquent en lui un des acteurs qui ont « participé à façonner le monde tel qu'on le connaît aujourd'hui ».
- **Chantal Delsol** a donné le 7 juin une conférence sur Alexandre Soljenitsyne au Collège des Bernardins, dans le cadre de « L'observatoire de la modernité », au cours d'un cycle consacré aux grandes figures intellectuelles du XX^e siècle. Davantage que l'auteur de *L'archipel du goulag*, elle a mis en évidence le Soljenitsyne critique de la modernité politique occidentale, à l'instar d'autres dissidents du bloc de l'Est, comme Milan Kundera ou **Vaclav Havel**. Elle a montré comment l'écrivain s'inscrivait ainsi dans la tradition intellectuelle et les débats d'idées de la Russie d'avant 1917, tout en se démarquant du courant slavophile, dont le sépare sa défense du régime constitutionnel et son appel à l'autolimitation individuelle et collective. La conférence peut être entendue en ligne à l'adresse suivante : <https://soundcloud.com/college-des-bernardins/alexandre-soljenitsyne-1918-2008-par-chantal-delsol>
- Le deuxième congrès mondial sur « Logique et religion » se tiendra à l'université de Varsovie du 18 au 22 juin. **Bertrand Saint-Sernin** interviendra au cours d'une des séances de travail, avec une communication intitulée « Maurice Blondel: Faith and Agnoticism »
- Le XXVIII^e Congrès mondial de l'Association internationale pour la Philosophie de la Loi et la Philosophie sociale se tiendra du 17 au 21 juillet à Lisbonne. **Mireille Delmas-Marty** interviendra le 17 juillet sur le thème : « Droits de l'homme et justice pénale internationale : vers une paix ascendante ».